



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/12

Reçu en Préfecture le : 20/12/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 17 décembre 2012**  
**D - 2012/678**

***Aujourd'hui 17 décembre 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Mme Nicole SAINT ORICE (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle AJON (présente jusqu'à 17h15)*

**Excusés :**

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Yohan DAVID, Madame Paola PLANTIER

**Avenant n°3 à la convention entre la Régie  
Personnalisée de l'Opéra National de Bordeaux  
et la Ville de Bordeaux. Autorisation. Décision.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la délibération D20030012 du 27 janvier 2003, la Ville de Bordeaux a fixé par convention du 17 mars 2003 les conditions de mise à disposition des biens affectés à la Régie Personnalisée de l'Opéra National de Bordeaux.

Cette convention prévoit notamment la mise à disposition du dépôt situé 474 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, dit dépôt du Grand Louis, et du Palais des Sports, situé place de la Ferme de Richemont.

Toutefois, ces biens n'ont plus vocation à être désormais occupés par la Régie.

L'achèvement des travaux de l'Auditorium de Bordeaux, dont vous avez autorisé la mise à disposition à la Régie de l'Opéra par délibération en date du 2 avril 2012, va permettre le transfert de l'activité de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine du Palais des Sports vers ce nouvel équipement.

En outre, l'acquisition par la Ville de l'ensemble immobilier sis 23 rue Baour et sa mise à disposition à la Régie afin de procéder au stockage de ses décors et costumes permet la restitution à la Ville du hangar sis avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à Caudéran, des locaux de stockage des costumes rue Leydet et du site dit « Giacomo Mattéoti ».

Il vous est donc proposé un avenant afin d'actualiser la liste des biens immobiliers mis à disposition de la Régie de l'Opéra par la Ville.

Aucune autre modification n'est apportée à la convention du 17 mars 2003.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dominique DUCASSOU**

## AVENANT N°3 A LA CONVENTION ENTRE LA REGIE PERSONNALISEE DE L'OPERA NATIONAL DE BORDEAUX ET LA VILLE DE BORDEAUX

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représenté par Monsieur Hugues Martin, agissant en sa qualité d'Adjoint au Maire, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal de Bordeaux, en date du \_\_\_\_\_ reçue à la Préfecture de la Gironde le \_\_\_\_\_

Ci-après dénommée « La Ville »,

D'une part,

Et,

L'Opéra National de Bordeaux, régie personnalisée, créée par délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2001, en application du décret du 23 février 2001, et représentée par Monsieur Dominique DUCASSOU agissant en sa qualité de Président, habilité aux fins des présentes par une délibération prise par le Conseil d'Administration du \_\_\_\_\_ reçue en Préfecture de la Gironde le \_\_\_\_\_ et dont le siège social est à Bordeaux, place de la Comédie

Ci-après dénommée « La Régie »

D'autre part,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Par convention en date du 17 mars 2003, la Ville de Bordeaux a fixé contractuellement les conditions de mises à disposition des biens à la Régie de l'Opéra.

Des modifications sont intervenues dans la liste des biens mis à disposition. Il convient donc de la rectifier.

**Ces faits exposés, il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

### **ARTICLE 1 : BIENS IMMOBILIERS**

Dans la liste figurant dans le Titre I – Chapitre 1 – Article 1er de la convention, il convient :

- d'intégrer l'ensemble immobilier situé 23, rue Baour comprenant terrain et bâtiment composé d'une partie en façade sur deux niveaux de locaux de bureaux et services et d'une autre partie en arrière à usage d'entrepôt, cadastré TO-21 pour une superficie cadastrale de 10 431 m<sup>2</sup>, suite à sa mise à disposition à partir du 12 novembre 2012.
- De supprimer le dépôt situé 474 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny dit dépôt du Grand Louis cadastré YM-215 pour une superficie cadastrale de 5.280m<sup>2</sup> et une superficie développée de 2.497 m<sup>2</sup>, suite à sa restitution avec le locaux de stockage des costumes sis rue Leydet au plus tard le 31 mai 2013.
- De supprimer les locaux de stockage sur le site Giacomo Mattéoti cadastrés BP 20-97-115 pour 2 663 m<sup>2</sup>, suite à leur restitution dans le courant de l'année 2013 au plus tard 3 mois après une demande écrite de la Ville en ce sens
- De supprimer le Palais des Sports, situé sur la Place de la Ferme de Richemont, cadastré pour partie HD-201n pour une superficie cadastrale de 5.857m<sup>2</sup>, suite à sa restitution au commencement de ses travaux de rénovation, à l'exception du logement du gardien qui sera remis à la Ville à l'achèvement de ces travaux.

### **ARTICLE 2 : MODIFICATION**

Aucune autre modification n'est apportée à la convention du 17 mars 2003.

**ARTICLE 3 : ELECTION DE DOMICILE**

Pour exécution des présentes les parties déclarent faire élection de domicile :

- Monsieur Hugues MARTIN, es qualité, en l'Hôtel de Ville de Bordeaux, place Pey Berland
- Monsieur Dominique DUCASSOU, es qualité, au Grand-Théâtre de Bordeaux, place de la Comédie

Fait à Bordeaux en double exemplaire le

P/Le Maire de la Ville de Bordeaux  
L'Adjoint au Maire  
Hugues MARTIN

Le Président de l'OPERA  
Dominique DUCASSOU